



NOS METIERS DE LA PETITE ENFANCE COMPTENT, NOS DIPLÔMES COMPTENT !

**Tou.te.s mobilisé.e.s le 30 août 2022 pour la revalorisation des salaires,
l'attractivité de nos métiers et nos conditions de travail.**

La grève du 22 Juin a porté ses fruits concernant la fiche de poste des AEPE/ASC :

La DFPE a finalement supprimé un passage de la fiche de poste particulièrement contesté qui prévoyait la **polyvalence à tout-va des AEPE/ASC**, dont la possibilité de remplacer leurs collègues ATEPE en cas de d'absence (cuisine, linge, ménage...).

L'intersyndicale jugeait cette stratégie **d'interchangeabilité aberrante** et en contradiction avec l'objectif de renforcer spécifiquement, en sections, les équipes d'auxiliaires de puériculture sinistrées par les difficultés de recrutements en cette rentrée 2022. Saluons ce sursaut in-extremis de la part de la DFPE et félicitons-nous de la remise en cohérence des missions des AEPE/ASC. Cette étape aura malgré tout nécessité un dialogue social animé et une journée de grève...

Mardi 23 août 2022 l'intersyndicale CGT-PE, CFTC, UCP-PE, SUPAP-FSU, FO était reçue suite au **préavis de grève du 30/08/2022 adressé à Madame la Maire de Paris et à l'administration**

En ouverture de cette audience l'intersyndicale a déploré que ses revendications n'aient pas attiré l'attention de nos Elu.e.s et de notre DRH (absents ce jour) et qu'elles n'aient pas été prises au sérieux.

Durant l'été pourtant, les médias ont donné la parole aux professionnel.le.s d'EAJE : nul ne peut ignorer que **les métiers et les diplômes y sont menacés**, que **les conditions de travail sont dangereusement dégradées...** Nous avons pu constater à quel point nous avons du souci à nous faire pour la qualité de l'accueil des enfants. Il n'y a **plus aucun doute sur l'urgence** des dispositions à prendre.

Face à ce constat sans appel, quelles sont les solutions proposées par l'exécutif parisien ?

Ces solutions sont-elles à la hauteur des enjeux de qualité prônés par la Ville de Paris : taux d'accueil le plus haut à l'échelle nationale (2 enfants sur 3 accueillis en EAPE), Label Qualiparis, accueil et accompagnement renforcé des enfants en situation de handicap, projets d'établissements/PEDT, cuisine faite sur place dans le respect du plan d'alimentation durable, etc. etc.

Pour maintenir ces objectifs vertueux, **l'intersyndicale attend des actes forts et ambitieux de la part de la Ville de Paris, notamment :**

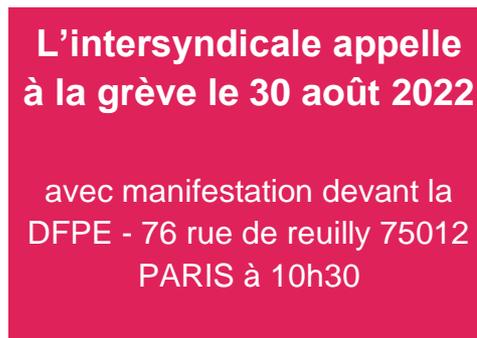
- **Une rémunération** en adéquation avec la qualification, la pénibilité et les responsabilités des métiers de la Petite Enfance et notamment :
 - o L'attribution d'une **prime de 183 euros pour tou.te.s** les professionnel.le.s des EAPE (« équivalent Ségur »),
 - o Un déroulé de carrière plus attractif,
 - o La classification en « catégorie active » des métiers les plus exposés (permettant d'avancer l'âge de départ en retraite) ;



- **Pour tou.te.s les AEPE/ASC en poste à la DFPE : le financement de leur formation pour l'accès au diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture et ainsi le maintien à la Ville de Paris des 100% de professionnel.le.s diplômé.e.s et qualifié.e.s auprès des enfants ;**
- Le recrutement en nombre suffisant et pérennes d'Auxiliaires de Puériculture, au moyen d'une « école des métiers de la Petite Enfance » et/ou de bourses pour aider à l'accès aux écoles à l'échelle régionale, etc.
- **100% des postes d'ATEPE pourvus** dès la rentrée afin de mettre un terme aux glissements de tâches qui désorganisent et épuisent les équipes...

Valoriser et reconnaître chacun de nos métiers de la Petite Enfance, c'est le meilleur moyen de reconquérir de l'attractivité, moteur de tout recrutement. Nous attendons de l'exécutif parisien des actes forts en faveur de ce regain d'attractivité.

POUR FAIRE ENTENDRE L'URGENCE DE LA SITUATION DE CETTE RENTREE



STOP A LA CASSE DES METIERS DE LA PETITE ENFANCE !